

Bureau de la métropole du 29 septembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

Date de convocation
15 septembre 2017

Conseillers en exercice
39

Président : M. François CUILLANDRE

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 29 septembre 2017 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, Mme B. ABIVEN, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M D. CAP, M. M. COATANEA, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme I. MELSCOET, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, Vice-Présidents.

Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme B. MALGORN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, Conseillers.

M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. B. SIFANTUS, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. P. KARLESKIND, Vice-Présidents.

, Mme I. GUERIN, M. R. HERVE, M. R. SALAMI, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

M. P. APPERE, M. F. PELLICANO, Conseillers délégués.

B 2017-09-208 PROJETS ET EQUIPEMENTS METROPOLITAINS

Pôle des excellences maritimes - projet OCEANOLAB - Autorisation de signature du marché de maîtrise d'oeuvre passé par Brest Métropole Aménagement dans le cadre de son mandat

Le rapporteur, M. Michel GOURTAY
donne lecture du rapport suivant

**PROJETS ET EQUIPEMENTS METROPOLITAINS – Pôle des excellences maritimes -
projet OCEANOLAB - Autorisation de signature du marché de maîtrise d'oeuvre passé par
Brest Métropole Aménagement dans le cadre de son mandat**

EXPOSE DES MOTIFS

Brest métropole a délégué, par mandat, à Brest Métropole Aménagement la maîtrise d'ouvrage du réaménagement des parvis extérieurs d'Océanopolis intégrant le projet OCEANOLAB, inscrit au pacte métropolitain d'innovation.

Le montant du bilan prévisionnel des dépenses sous mandat Brest Métropole Aménagement s'élève à 2 000 000 € HT soit 2 400 000 € TTC. Le coût d'objectif prévisionnel des travaux est estimé à 1 480 000 € HT.

Afin d'assurer la mission de maîtrise d'oeuvre, une consultation a été lancée le 04 juillet 2017 par Brest Métropole Aménagement selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 67 et 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Cette consultation ne comporte pas de lot. Cinq entreprises ont remis une offre avant la date limite qui était fixée au 4 septembre 2017.

Le 19 septembre, la commission d'appel d'offres a procédé à l'analyse des offres et proposé de retenir le groupement ATELIER DE L'ILE / SOBRETEC / ITF / ARTELIA pour un montant de marché de 156 460 € HT.

DELIBERATION

En conséquence, il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes :

- d'approuver les dispositions qui précèdent;
- d'autoriser le mandataire Brest Métropole Aménagement à signer, le marché de maîtrise d'oeuvre avec la société ATELIER DE L'ILE / SOBRETEC / ITF / ARTELIA pour un montant de 156 460 € HT ainsi que tout pièce afférente.

Avis commissions :

Avis de la Commission Attractivité, Développement Economique et Emploi : FAVORABLE A
L'UNANIMITE

Décision du Bureau de la métropole :

ADOPTE A L'UNANIMITE